

Commune Châtillon-sur-Colmont

– Bulletin municipal 2022 –

Vie municipale

Vie associative

Vie locale et communautaire



N°69 – Janvier 2022



Accueil Mairie

02 43 00 20 16

34 rue des Anciens Combattants,

53100 Châtillon-sur-Colmont

mairie@chatillon-sur-colmont.fr

www.chatillon-sur-colmont.fr

Horaires d'ouverture

Lundi) 8h à 12h – 13h30 à 16h15

Mardi) 8h à 12h – 13h30 à 18h15

Mercredi) 8h45 à 12h

Jeudi) 8h à 12h30 – 13h30 à 16h15

Vendredi) 8h à 12h30

Samedi des semaines paires) 9h à 12h

ÉDITO



**“Une année qui se termine,
nous vous adressons
le nouveau bulletin
municipal 2022.”**

Tout d'abord, au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur partagé et la réussite de tous vos projets.

Après 2020, une année compliquée, nous espérions que 2021 serait plus facile grâce à l'arrivée du vaccin, que ce dernier nous permettrait de reprendre une vie normale mais un nouveau variant va encore perturber les fêtes de Noël et du nouvel an.

Toutefois, le **27 novembre**, nous avons pu organiser le repas du CCAS apprécié de tous en respectant toutes les règles sanitaires.

Au moment de la mise en page du bulletin, nous ne pouvons garantir la soirée des vœux du maire.

Faisons le point sur les travaux réalisés dans la commune au cours de cette année :

- > Travaux à la mairie et installation de la poste qui a été ouverte au public le **29 novembre** et l'inauguration officielle a eu lieu le **4 décembre**.
- > Travaux à la salle des fêtes: Réfection des sanitaires, mise aux normes électriques, mise aux normes des rideaux.
- > Réception de fin de travaux de l'enfouissement du réseau rue des anciens combattants.
- > Site internet, accessible à tous
- > Mise en place de la commission "Jeunes" en cours.

Pour 2022, après l'acquisition des bâtiments de la supérette, notre priorité est la mise en place d'une activité alimentaire dans la commune.

Il est également prévu la mise en conformité du réseau d'assainissement qui provoquera peut-être des difficultés de circulation.

Des priorités sont définies en Conseil Municipal pour la suite du mandat. Elles seront gérées en fonction de l'évolution et des subventions accordées.

Je conclurai avec un proverbe chinois qui dit: "Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se transforment en or".

Sachez que l'équipe municipale et moi-même sommes riches de cette énergie qui émane de notre collaboration, et que nous allons continuer chaque jour de cette nouvelle année à vous satisfaire.

Je vous souhaite une bonne lecture,
Cordialement,

**Prosper Alain CHAUVIN,
Maire de Châtillon-sur-Colmont**

SOMMAIRE

Vie municipale

- Site web de la commune – p 6
- Accueil Chapi Chapo – p 2-3
- École Publique Denise Raymont – p 4
- Marpa Claire Demeure – p 5
- Cantine scolaire et Point lecture – p 6
- Centre Communal d'action Sociale et Argent de poche – p 7
- Tarification salle 2022 et Concession cimetièrre – p 8
- Parcelles disponibles – p 9
- Concours des maisons fleuris Lauréats 2021 – p 10-11
- Polleniz – p 12-13
- Urbanisme – p 14
- État Civil – p 15
- Au fil des réunions du conseil municipal 2021 – p 16-17
- Agence postale – p 18-19

Vie associative

- Châtillon Patrimoine – p 20
- Amicale laïque châtillonnaise – p 21
- Comité d'animation Chantillonnais – p 22
- Familles Rurales – p 23
- Carpe Diem et Troupe théâtre Châtillonnaise – p 24
- Tennis de table et Union sportive Châtillonnais foot – p 25
- Rallycross Circuit Forget – p 26
- Les Chant'illons et A.F.N – p 27
- Société de chasse – p 28
- Association pour la gestion de la faune sauvage – p 29
- A.P.P.M.A Association pêche Châtillon Saint-Georges – p 30
- Club bon accueil – p 31
- ADMR – p 32

Vie Locale et Communautaire

- Formalités administratives – p 33-34
- Epi du bocage et Aléop – p 35
- Déchetterie – p 36-37
- Quelques civilités – p 38
- Droits et devoirs des riverains de cours d'eau – p 39

SITE WEB DE LA COMMUNE



Le logo de Châtillon-sur-Colmont, se veut moderne et traditionnel à la fois.

Nouvelle adresse mail

mairie@chatillon-sur-colmont.fr

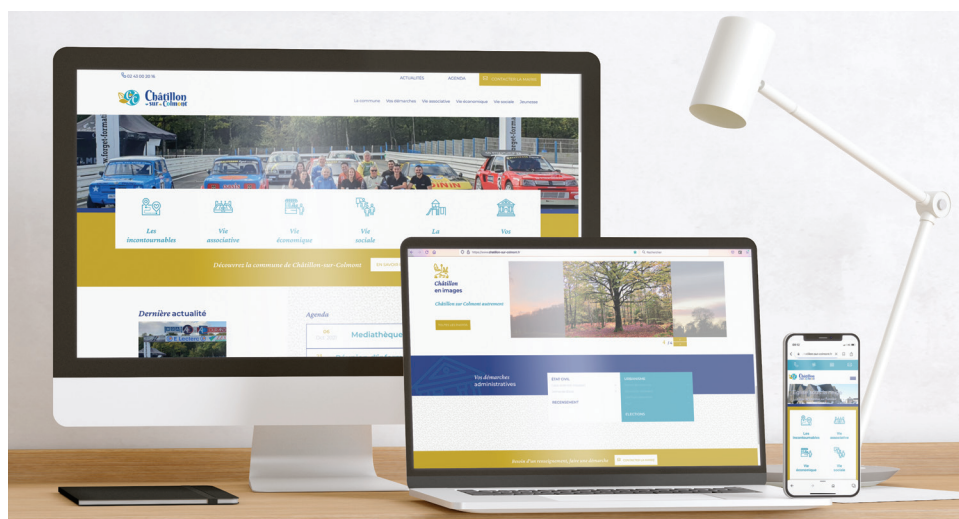
Comme annoncé sur le précédent bulletin, le site web de la commune a vu le jour au printemps dernier.

Les membres de la commission le font vivre au jour le jour et au fil des actualités.

Vous y trouverez donc les dernières actualités, l'agenda ainsi que des albums, regroupant des photos de divers lieux de la commune ou d'événements.

Visitez le : <https://www.chatillon-sur-colmont.fr/>

L'équipe communication



“Il y a eu **628 visites** avec une durée moyenne de **4 minutes 45.**”

Les statistiques du site de la commune depuis sa création

La répartition des 628 vues est la suivante :
604 en France – 18 en Angleterre – 2 en Andorre – 1 en Allemagne – 1 en Inde – 1 en Irlande – 1 à Madagascar

Les pages les plus vues sont **Les comptes rendus du conseil, La vie associative, La commune, Les actualités** et **les incontournables**.

ACCUEIL CHAPI-CHAPO

Accueil périscolaire CHAPI-CHAPO

L'accueil périscolaire est encadré par :

Mme Françoise CARRE-COURTEILLE Mme Chloé ROTS
Elle se déroule dans la salle de motricité le matin et dans la cantine le soir (Dû à la crise sanitaire).

Les tarifs du 01/09/2021 au 31/08/2022	Prix	Prix non imposable
Accueil Périscolaire Matin avant la classe	1.42 €	1.37 €
Accueil Périscolaire Soir après la classe (Après le goûter)	2.10 €	2.05 €

Rue de Vauboire, 53100 Châtillon-sur-Colmont

L'accueil périscolaire fonctionne durant la période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) :

Le matin, de 7h30 – 8h50 **L'après-midi**, de 16h30 – 18h30

Salle du centre de loisirs

02 43 00 24 41

Cantine

02 43 03 82 85



L'accueil de loisirs est encadré par Mme Françoise CARRE-COURTEILLE, la directrice et Mme Sandrine BRILHAULT (Bafa), ainsi que des animateurs vacataires.

Les inscriptions des enfants au Centre de Loisirs se font par le biais du PORTAIL FAMILLE. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la CCBM depuis le lien suivant :

<https://www.bocage-mayennais.fr/>

09 64 13 08 85 (Messagerie vocale)

francoisecarre@bocage-mayennais.fr

Vacances d'hiver 2022

Lundi 14 février au vendredi 18 février

Vacances de Printemps 2022

Mardi 19 avril au vendredi 22 avril

Vacances d'été 2022

Vendredi 8 juillet au vendredi 29 juillet

Vacances fin août 2022

Lundi 22 août au mercredi 31 août

Vacances de la Toussaint 2022

Mercredi 2 novembre au vendredi 4 novembre

Vacances de Noël 2022

Lundi 19 décembre au vendredi 23 décembre

Activités et sortie CHAPI-CHAPO en 2021

Vacances de juillet

Pour les enfants de 3-5 ans

Visite à la ferme pédagogique "La Papinière"

à Saint-Georges-Buttavent

Pour les enfants de 6-10 ans

Accrobranche à Gorrion



Vacances de la Toussaint

Le mercredi 3 novembre, les enfants de plus de 6 ans sont allés à l'Espace culturel de la Colmont à Gorrion voir du théâtre musical "Hansel et Gretel", conte revisité.



Activités 2021 et intervenants au centre

Marianne

Fabrication d'un parchemin à partir de papier recyclé.

Emilie

Atelier passerelle (Activité Attrape Rêve)

Sophie

Animation autour de nouveaux jeux de société.

Isabelle de la Médiathèque de Gorrion

Animation sur les contes.

Participation à la 26^{ème} fête des citrouilles à Colombiers du Plessis

Exposition aux Jardins des Renaudies

Intervention de la Maison de l'Europe

Thème l'Europe des contes

Les projets à venir

La continuité du projet recyclage et l'environnement. Continuer la sensibilisation des enfants à la sécurité, au tri sélectif, au handicap et à la différence. Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque tranche d'âges. Travailler avec les ressources du territoire. Remise en place des camps.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les programmes des mercredis et vacances sont disponibles sur www.cc-bocagemayennais.fr par l'accès rapide sur la page d'accueil.

Inscription

Suite à la dématérialisation vous pouvez désormais inscrire votre enfant sur [BL ENFANCE](#) via le portail famille.

Si vous n'avez pas reçu votre code, vous rencontrez des difficultés, vous pouvez me contacter par adresse mail : francoisecarre@bocage-mayennais.fr

Nous remercions les parents pour la confiance qu'ils nous accordent et espérons répondre aux différentes attentes de chacun.

"L'équipe encadrante et les enfants vous souhaitent une bonne année 2022."

Accès rapide

Gagnez du temps !
Nous avons regroupé les liens les plus utiles pour vous !



HORAIRES
PISCINE



BILLETTERIE
SPECTACLE



INSCRIPTION
CENTRE LOISIRS



HORAIRES
DÉCHETTERIE



BROCHURES
TOURISTIQUES



CATALOGUE
BIBLIOTHÈQUES



LES OFFRES
D'EMPLOI



LES
ENTREPRISES
DU TERRITOIRE

ÉCOLE PUBLIQUE DENISE RAYMONT



Rue des Anciens Combattants

53 100 Châtillon-sur-Colmont

02 43 00 24 16

ecole.deniseraymont@gmail.com

Les horaires d'ouverture : **Lundi, mardi, jeudi** et **vendredi**, de **9h00 - 12h00** et de **13h30 - 16h30**

Pour toute inscription ou visite, prendre rendez-vous avec la directrice de l'établissement, Mme OLIVIER.

Pour les inscriptions de rentrée 2022-2023 :

Lundi 04 juillet 2022 de **16h40 à 18h30**

Lundi 29 Août 2022 de **10h à 18h**

Mardi 05 juillet 2022 de **16h40 à 18h30**

Mardi 30 Août 2022 de **10h à 18h**

Mercredi 06 juillet 2022 de **10h à 12h30**

Cette année, l'école accueille, 62 élèves de la Toute Petite Section au CM2.

L'équipe pédagogique est constituée de :

Mme OLIVIER Karinne, directrice de l'établissement et enseignante de la classe de CP/CE1 comprenant 20 élèves.

Mme AUCHERIE Mathilde, enseignante de la classe maternelle de la Toute Petite Section à la Grande Section, soit 19 élèves. Ils sont accompagnés de Mme HATTE Françoise, ATSEM.

Mme TESSIER Anne-Laure, enseignante de la classe de CE2/CM1/CM2, comptant 23 élèves.

Pour l'année scolaire 2021-2022, plusieurs projets ont été mis en place :

Une classe de mer en mai 2022, si les conditions

sanitaires le permettent, pour amener les élèves à observer un autre environnement que le leur. Ce séjour est en grande partie financé par **la subvention de la Municipalité** pour les sorties pédagogiques, et par **l'Amicale Laïque Châtillonnaise**, qui soutiennent toutes deux, l'équipe enseignante, dans leurs projets divers. Les élèves de l'école bénéficieront également de deux séances au cinéma de Gorrion en automne et au printemps, ainsi que de séances de natation du **29 novembre 2021 au 31 janvier 2022** à la piscine de Gorrion, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais assurant à titre gracieux les transports.

L'équipe enseignante remercie les familles, la Municipalité et l'Amicale Laïque Châtillonnaise pour leur engagement et leur soutien. Elle espère que cette heureuse collaboration se poursuivra dans les années à venir pour permettre aux élèves de l'école de s'ouvrir au monde qui les entoure. Sans elles, l'école ne pourrait guère offrir ces atouts à ses élèves.

Sortie École "Un film qui nous fait rêver"

Le voyage du Prince, un film réalisé par Jean-François Laguionie et Xavier Picard

Le mardi 16 novembre 2021

Les classes de CE2, CM1, CM2 sont allées en car au cinéma de Gorrion. Nous sommes partis à 13h30 avec Mme TESSIER et un parent d'élève disponible pour nous accompagner. Nous avons respecté les règles habituelles pour les transports (En particulier: Chuchoter dans le car), et le chauffeur nous a complimentés pour notre calme. Une fois sur place, nous nous sommes installés dans la partie haute du cinéma. Les lumières se sont éteintes et le film a débuté après quelques publicités.

Sur 22 enfants, 14 ont beaucoup aimé le film

Certains ont été émerveillés par les qualités esthétiques du film: Le dessin et la musique sont beaux. D'autres ont été sensibles à l'humour.

MARPA CLAIRE DEMEURE

Au nom des résidents de la MARPA, de mon équipe et moi-même, nous vous souhaitons à toutes et tous une heureuse fin d'année 2021 et de tout cœur, une belle année 2022.

Dans la vie rien n'est acquis, tout se construit !

Un jour à la fois, pas à pas, à chaque problème une solution...

Telles sont mes devises au quotidien pour permettre à chacun, résidents et personnel de se sentir comme chez soi à la MARPA.

Une année riche en émotions pour tous, un changement de direction après 20 années passées auprès de Marie-Céline, des aménagements nécessaires...

Apprendre à vivre ensemble, à décider ensemble, à avancer ensemble, à faire ENSEMBLE ! Voilà ce que cette année 2021 nous a demandé à toutes et tous. Nous formons une ÉQUIPE et les uns ne vont pas sans les autres. **Notre richesse c'est vous, notre bonheur, c'est le vôtre !**

Mais que serait la MARPA sans vous tous : Bénévoles (portage, transports), professionnels de santé, d'intervention, de soin à la personne, commerçants de proximité, cabinets médicaux, les agents communaux, les secrétaires de mairie...

Merci à toute l'équipe du CCAS, à Monsieur le Maire le Président du CCAS, à Madame BOULANGER, vice-présidente et référente MARPA pour leur confiance et leur disponibilité.

Merci à toutes et tous pour votre bienveillance, vos conseils, vos idées ... Votre accueil.

ENSEMBLE, c'est à mon sens le maître mot de cette année 2022 à venir. ENSEMBLE continuons le travail sans relâche de l'ancienne direction tout en évoluant face aux contraintes sanitaires et exigences administratives toujours plus prégnantes.

ENSEMBLE, restons solidaires et bienveillants.

ALORS VENEZ ! Ouhiii, Venez, avec vos idées, vos conseils, votre présence au travers des activités, votre bonne humeur... Mais toujours dans le respect des règles sanitaires (Registre de signatures, port du masque, pass sanitaire, lavage des mains, etc ...)

La MARPA est au complet, ... Une liste d'attente, des demandes régulières, parfois des orientations vers d'autres MARPA, EPHAD.

Merci à mon équipe de choc, fidèle au poste et à tous mes résidents pour leur franchise, leurs idées, leurs conseils.

ENSEMBLE, nous pouvons imaginer, rêver, croire ... et réaliser !

Prenez soin de vous, de vos proches et au plaisir de vous croiser au détour d'une rue, à la boulangerie, chez le coiffeur, à la mairie, au resto et ... à la MARPA

Marie-Pierre LEVEAU



CANTINE SCOLAIRE

Les enfants sont encadrés par :

Mme VAUX Sonia (Adjoint d'animation)

Mme ROTS Chloé (Adjoint d'animation)

Mme DUFEU Thérèse (Adjoint technique).

Les repas sont fournis par l'ESAT de Gorrion qui s'efforce d'introduire de plus en plus des produits locaux dans les menus.

Pour la période du **01/09/2021** au **31/08/2022**, le tarif d'un repas pour un enfant est de **4.00 €**.

Les personnes à contacter pour les inscriptions ou pour les absences sont :

Mme HATTE Françoise (ATSEM) de **8H30 à 9H00** au **06 49 99 26 60** ou par SMS / Message vocal.

Mme DUFEU Thérèse de **11h30 à 14h30**, à la cantine au **02 43 03 82 85**

Déjeuner à la cantine apprend à l'enfant à manger de tout. Depuis le 1er novembre 2019, la loi oblige les cantines à servir un repas végétarien par semaine. La municipalité souhaite que ce menu soit élaboré à partir de produits bio français, si possible locaux, avec un visuel qui incite l'enfant à manger et des plats qui aient du goût.



POINT LECTURE

La bibliothèque de Châtillon

Horaires d'ouverture du point lecture

Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de **14h30 à 16h30**

Tous les samedis de **10h00 à 12h00**

51, rue des Avaloirs

02 43 30 36 04

Jean-Luc BOUTTIER-LOCHU et une équipe de bénévoles ont en charge l'organisation et les permanences. L'existence du point lecture dépend de vous, les bénévoles, les lecteurs.

NOUVEAU

Service de Portage de livres et DVD à domicile

Vous avez 65 ans ou plus

Un problème de santé ou de locomotion vous empêche de vous rendre au point lecture.

Vous habitez Châtillon-sur-Colmont.

Vous aimez la lecture, les films...

Le point lecture vous propose un service de portage de livres, DVD à domicile chaque premier mercredi du mois.

GRATUIT

02 43 30 36 04 aux heures d'ouverture,

Pour vous inscrire et indiquer vos souhaits.

Bonne lecture !



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas du CCAS

Le samedi 27 novembre, 72 personnes de plus de 70 ans et leurs conjoints se sont retrouvés pour le repas annuel.

Ils ont pu apprécier le décor floral créé par les résidents de la MARPA, le repas préparé par David et Stéphanie LEGREGEAIS et le gâteau fourni par Frédéric et Élodie MARTIN. Les membres du CCAS et les élus assuraient le service.

À la table d'honneur, Monsieur CHAUVIN, le maire entouré des personnes, les plus âgées de la commune. Les conversations et les souvenirs étaient à l'ordre du jour, rythmés par les chansons des uns et des autres dans une ambiance festive.



ARGENT DE POCHE

Fabian CORMIER, Eléa GUESNON, Kloria LEGOUET, Appoline GIRAULT, Auriane TROHEL, Lorine DUVAL-BOUCHÉE, Valentin JOUET, Arnaud LÉONARD, Léo DOUARD, Alexis TROUËSSARD ont participé au chantier argent de poche étalé sur cinq demi-journées.

Ils étaient encadrés par Françoise, Chloé, Roselyne et Jérôme. Ils ont effectué le ménage et la désinfection des classes de l'école, de la cantine et de la garderie. À la fin de leur semaine, chaque participant a reçu un chèque de 75 €.

À quel âge puis-je intégrer ce dispositif ?

Cela concerne les jeunes âgés de 16 à 18 ans.

Quelle est la rémunération ?

Un chantier dure en moyenne 5 jours à raison de 3 heures/jour pour une rémunération de 15 € par jour.

Comment se passe l'inscription ?

Un courrier d'information est envoyé par la Mairie aux jeunes concernés par ce dispositif. Les nouveaux arrivants peuvent également en prendre connaissance par le biais de l'affichage et du site de la commune. Il suffit ensuite de faire savoir à la Mairie si on souhaite y participer.

Diplômes remis lors des vœux du Maire



TARIFICATIONS SALLE 2022

Location Centre de Loisirs 2022	Tarifs de base	Nettoyage	Mise à disposition (Matériel Mobilier Produit Consom Fluides)	Sortie de Vaisselle Options
1 Repas/Bufferet Soit le Midi (12h à 19h) Soit le Soir (19h à 2h)	202.00 €	60 €	FORFAIT De 0 à 50 personnes 30€ De 50 à 100 personnes 60€ De 100 à 150 personnes 90 € + de 150 personnes 120 €	0.30 € Couvert demandé (Assiette, couteau, fourchette, cuillère, verre) ou 0.10 € Verre ou Tasse demandé
2 Repas/Bufferet Soit 1 repas Midi + Soir (12h à 2h) Soit 1 repas Soir + Lendemain Midi	340.00 €	60 €		
1 repas midi + 1 repas soir + lendemain 1 repas/bufferet	425.00 €	60 €		
Assemblée Générale + 1 Bufferet/Repas	202.00 €	60 €		
Bal Soirée ou Après-midi Danse	155.00 €	60 €		
Spectacle-Théâtre-Concours de cartes-loto-Réunion (AG) ou conférence + vin d'honneur Exposition vente	104.00 €	41 €		
Vin d'honneur seul Ou Réunion seule (Ex: Réunion information)	55.00 €	41 €		
Chauffage suivant consommation, facturation comme suit Forfait de 30 euros + Relevé de consommation avec une facturation de 0.28 euro du k-watt				
ARRHEs à la réservation 30% Caution exigible lors de la remise des clés 200 €				

Location Salle des Associations	
75.00 €	Repas ou buffet, midi ou soir
100.00 €	Repas ou buffet, midi et soir
20.00 €	Supplémentaire si chauffage
25.00 €	Sépulture ou vin d'honneur
10.00 €	Supplémentaire si chauffage

Règlement salle des associations

Salle réservée exclusivement aux habitants de la commune. Le locataire s'engage à ne pas y accueillir plus de 50 personnes. Des tables et des chaises sont à disposition. Le locataire peut y ajouter du matériel. La manifestation doit se terminer impérativement avant 2h du matin. Le locataire assure le nettoyage.

Salle proposée à la location pour des événements familiaux. Il n'y a ni vaisselle, ni four, ni réfrigérateur.

CONCESSION CIMETIÈRE

TARIFS		
1 emplacement concession ou caveau urne	30 ans	40 €
1 emplacement concession ou caveau urne	50 ans	60 €

CONCOURS DES MAISONS FLEURIS LAURÉATS 2021

Bourg	Campagne	Hors Concours
<p>M. Mme OLLIVIER Vincent 19 rue de la Fontaine</p> <p>Mme HOUDAYER Irène 6 rue de Vauboire</p> <p>M. Mme GANDAIS Louis 35 rue Jean Sillard</p> <p>Mme FOURREAU Josiane 44 rue du Hameau de la Davière</p> <p>M. GUERIN Julien 3 rue des Châtaigniers</p> <p>Mme MONTAUFFRAY Denise 40 rue des Avaloirs</p> <p>Mme FIGUEIREDO LEIGLE Maria 56 rue de Normandie</p> <p>M. Mme FOURNIER Bernard 25 rue Jean Sillard</p> <p>M. Mme CASSAULT Yvon 50 rue des Anciens Combattants</p>	<p>M. Mme LIDDIARD John 2 Les Brosses</p>	<p>M. Mme PIERRE Alain 31 rue du Hameau de la Davière</p> <p>M. Mme LEBRUN Hervé 1 La Basse Belouze</p>

Bourg (Particulier)	Commerce	Campagne	Hors Concours
<p>M. Mme REMANDE Albert 69 rue des Avaloirs</p> <p>M. Mme LESAINTE Georges 36 rue Jean Sillard</p> <p>Mme LAUNAY Denise 68 rue des Avaloirs</p>	<p>M. LEGREGEAIS David 34 Place du Marché</p>	<p>M. DERENNE Bernard et Mme LORIARD Jacqueline 2 La Panneterie</p> <p>M. Mme AUBERT Francis 5 Les Grands Mets</p>	<p>M. Mme MOTTIER Joseph 23 Avenue Jean Sillard</p> <p>M GALLAND Jean-Baptiste 8 Cour de la Poste</p>



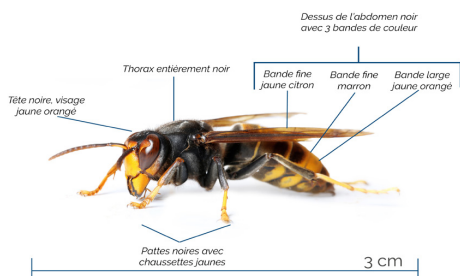
Les prix seront remis lors des vœux du Maire

Félicitations à tous les participants !



Polleniz vous protège des Frelons asiatiques

Comme chaque année, Polleniz organise le Plan d'Action Collectif contre le Frelon asiatique, en partenariat avec de nombreuses collectivités des Pays de la Loire. Ces insectes peuvent occasionner des dégâts sur la biodiversité mais aussi des risques sanitaires (piqûres multiples, risques d'allergies...). Les nids commencent à apparaître en avril sous forme de nids primaires.



Le Frelon asiatique, un hyménoptère à surveiller

Originaire de Chine, le Frelon asiatique est reconnaissable par ses pattes noires et jaunes, et son thorax noir et orangé à l'arrière. Il peut mesurer jusqu'à 3 cm. C'est un insecte social diurne, qui cesse toute activité à la tombée de la nuit (ce qui n'est pas le cas du Frelon commun). Il est prédateur d'autres hyménoptères sociaux et menace donc les populations d'abeilles et d'autres insectes divers (papillons, mouches,...).

Comment reconnaître les nids et où les trouver ?

La reine fondatrice commence à fabriquer son nid à la fin de l'hiver, on l'appelle le nid primaire (ou pré-nid). Sa taille est entre 5 et 7cm de diamètre, soit l'équivalent d'une orange, et un orifice se trouve à sa base. C'est dans ce nid que la fondatrice débutera sa ponte. Ensuite, la colonie peut rester au même endroit ou se déplacer pour construire un nouveau nid plus grand (nid secondaire). On trouve les nids primaires généralement à l'abri des intempéries (coffres de volets roulants, toitures, abri de jardin, pergola, nichoir d'oiseaux, garage, grenier...). La reine du Frelon asiatique regorge d'idées pour trouver un endroit où s'installer.



Détruire les nids maintenant pour limiter les risques cet été

Etant donné le fort potentiel de reproduction de l'espèce, les conditions d'accueil excellentes en zones habitées (près de 70 % des nids), la probabilité de se trouver face à un nid ou des individus lors de nos activités est démultipliée. Le fait que ses nids soient plus gros et plus peuplés (jusqu'à 2 000 individus présents en même temps) que ceux des autres espèces d'hyménoptères présentes dans notre pays est un facteur de risque supplémentaire. Ainsi, repérer les nids le plus tôt possible permet de limiter les risques de trouver de gros nids secondaires pendant la belle saison (fin printemps jusqu'au début de l'automne). Selon les régions et les années, les premiers nids peuvent être observés de la fin mars jusqu'au début du mois de juin.

FRELEON ASIATIQUE
Détecter les nids primaires pour réduire les risques

Originaire de Chine, le Frelon asiatique est reconnaissable par ses pattes noires et jaunes, et son thorax noir (peut mesurer jusqu'à 3 cm).

Les risques sur la santé et la biodiversité

- Risques médicaux
- Risques agricoles
- Risques sur les populations d'abeilles
- Prédateur d'autres insectes (pollinisateurs sauvages, papillons)

Comment reconnaître un nid primaire ?
Les nids primaires, aussi appelés pré-nids, mesurent 5 à 7 cm de diamètre et sont de forme ronde avec un orifice à la base.

Où le trouver ?
Dans des zones habitées (pour près de 70% des nids), à l'abri des intempéries, généralement à l'abri : au-dessous d'encadrements de portes et fenêtres, coffres de volets roulants, toiture, abri de jardin, pergola, nichoir à oiseaux, grenier, grenier...

Quand le trouver ?
À partir de la fin du mois de mars jusqu'en mai-juin.

Comment se déroule l'intervention pour la destruction du nid ?

- Vous devez déclarer la présence du nid en mairie.
- Un référent formé par Polleniz vient identifier le nid.
- Travaux effectués par professionnels engagés dans une démarche de respect des bonnes pratiques de destruction.
- Le prestataire vous contacte pour programmer l'enlèvement du nid.

POLLINIZ Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.polleniz.fr

Que faire si je découvre un nid primaire ?

Il faut le déclarer auprès de sa commune. Si celle-ci est adhérente au **PAC Frelon**, un référent, formé par Polleniz, viendra authentifier le nid. Polleniz sollicitera ensuite un prestataire, engagé dans une démarche de respect des bonnes pratiques de destruction. Celui-ci vous contactera pour programmer l'enlèvement du nid. Dans ce cas, l'intervention est prise en charge par la commune, intégralement ou en partie. Si la collectivité n'est pas adhérente ou n'a pas mis en place un autre système d'accompagnement de la population, il faut alors contacter un désinsectiseur professionnel pour programmer une intervention.

Liste des communes adhérentes : <https://polleniz.fr/luttes-collectives/#frelon>

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur www.polleniz.fr ou contacter Polleniz par téléphone : Loire-Atlantique : 02 40 36 83 03 / Mayenne : 02 43 56 12 40 / Sarthe : 02 43 85 28 65 / Vendée : 02 51 47 70 61.

Contact presse : Estelle GOMBAUD, 06 25 03 09 30, estelle.gombaud@polleniz.fr

À RETENIR

100 % des frais relatifs aux interventions concernant les frelons asiatiques sont pris en charge par la commune. En présence de frelons asiatiques, il ne faut pas intervenir soi-même. Il convient de prévenir un des référents locaux qui va authentifier le nid et recueillir les informations (Hauteur, support, accessibilité du nid). La destruction des nids sera ensuite coordonnée par POLLENIZ et réalisée par le biais d'entreprises prestataires spécialisées.

Polleniz vous protège des chenilles urticantes

Comme chaque année, Polleniz organise en Pays de la Loire une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin. Cette chenille peut occasionner de fortes défoliations des arbres auxquels elle s'attaque et représente des risques pour la santé humaine et animale.



Depuis le 18 juin, tout résident des Pays de la Loire peut s'inscrire à la campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin. Les traitements se dérouleront dès l'automne. L'année dernière, dans la région, près de 2 000 personnes ont participé au traitement contre cette chenille urticante.

Comment faire partie de la lutte collective ?

Comme les années précédentes, **les inscriptions se font par internet** en se connectant au site www.polleniz.fr avant le **30 septembre 2021**, pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz (plus besoin de se déplacer en mairie). Les tarifs sont accessibles en ligne (via le lien suivant : <https://bit.ly/2YKzkc2>) ainsi qu'une foire aux questions où chacun pourra trouver des réponses.



L'intervention de Polleniz pour le traitement des arbres se déroulera de septembre à janvier chez tout particulier s'étant inscrit sur le site internet. Un mail ou un SMS sera envoyé pour avertir de la semaine de passage du technicien quelques jours avant l'intervention.

Cette campagne de lutte est biologique et sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé (inscrit à la liste des produits de biocontrôle) détruit le système digestif des chenilles lorsqu'elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles. Il sera donc appliqué à l'automne, période où elles en consomment en grande quantité.

Pourquoi lutter collectivement ?

Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. Ces chenilles représentent un risque sanitaire pour l'homme et les animaux car elles sont pourvues de poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air.

Ces derniers restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles, surtout dans les anciens nids. Très allergènes, ils sont responsables de réactions chez l'homme (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses...). Les risques sont beaucoup plus importants chez les enfants. Chez les animaux, les poils urticants peuvent provoquer des lésions de la langue, truffe et muqueuses, des œdèmes et des étouffements.

Il est donc important de lutter collectivement, notamment par le traitement des pins pour éviter une trop grande prolifération de ces chenilles auxquelles chacun peut être confronté que ce soit dans son jardin, lors d'une balade en forêt ou simplement lors d'un pique-nique.



POLLENIZ
PROTEGER LE VEGETAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Les chenilles processionnaires du pin restent une menace, protégeons-nous.

Près de 2000 personnes ont participé en 2020, au traitement contre cette chenille urticante. Pour que la lutte soit efficace, restons mobilisés en 2021.

Près de 2000 personnes ont participé en 2020, au traitement contre cette chenille urticante. Pour que la lutte soit efficace, restons mobilisés en 2021.

LES SYMPTOMES

- Urtication, démangeaisons intenses, sensations de brûlure
- Complications médicales en cas de contact avec les poils ou les voies respiratoires : conjonctivite, œdèmes, cécité
- Lésions de la langue, truffe et muqueuses
- Oedème et étouffements
- Réactions allergiques, voire anaphylactiques

LES RISQUES

- Défoliation massive des arbres : les chenilles se nourrissent des aiguilles
- Affaiblissement pouvant entraîner la mortalité des pins
- Préjudice esthétique

LETTRE BIOLOGIQUE

Votre commune et Polleniz s'engagent dans la lutte collective contre la chenille processionnaire du pin

Pour traiter vos pins en Pays de la Loire, inscrivez-vous avant le 30 septembre sur www.polleniz.fr

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur www.polleniz.fr ou contacter Polleniz par téléphone : Loire-Atlantique : 02 40 36 83 03 / Sarthe : 02 43 85 28 65 / Mayenne : 02 43 56 12 40 / Vendée : 02 51 47 70 61.

Contact presse : Estelle GOMBAUD, 06 25 03 09 30, estelle.gombaudo@polleniz.fr

URBANISME 2021



Permis de Construire

PC21M0001	PENLOUP Pascal, Patricia	Construction d'un hangar à fourrage avec panneaux photovoltaïque	Les Landes Châtillon sur Colmont
PC 21M0002	LEGOUET Pascal	Construction d'un stockage fourrage de matériels et création d'une table d'alimentation	La Brouillère

Déclaration Préalable

DP 21M0001	BERGER Franck	Création d'ouverture de toit de type velux	4 rue des Jardins
DP 21M0002	TREDEMY Michael	Rénovation d'une habitation	La Geslinière
DP 21M0003	MESLIN Cécile	Changement de menuiseries, une porte et sept fenêtres	27 avenue Jean Sillard
DP 21 M0004	TRIGUEL Joël	Installation des 20 panneaux photovoltaïques	La Petite Burlaie
DP 21M0005	GAISONN Henri	Construction d'un abri de jardin	La Vieille Posnière
DP 21M0006	ROUSSETTE Camille	Création d'une clôture	90 rue des Avaloirs
DP 21M0007	GAUDIN Yannick	Isolation par l'extérieur de la maison d'habitation	66 rue des Avaloirs
DP 21M0008	DAMOIS Adrien	Pose de 4 velux et ouverture d'une baie	La Chantepierre
DP 21M0009	MARTIN Alain	Pose d'une clôture	2, La Belouze
DP 21M0010	BIGUET Bernard	Construction d'un carport	Le Vaux Hamelin
DP 21M0011	FOURMAND Yves	Construction d'un abri de terrasse	4, La Petite Rabelière

ÉTAT CIVIL 2021



Décès

Georgette LOCHU	12 janvier 2021	Châtillon-sur-Colmont
Claude BOULANGER	27 janvier 2021	Laval
Romain PANLOUP	4 février 2021	Châtillon-sur-Colmont
Odette DURAND	29 janvier 2021	Mayenne
Claude TABURET	12 mai 2021	Mayenne
Marcel BÉASSE	8 septembre 2021	Mayenne
Marie-Louise PIVETTE	7 novembre 2021	Laval
Denise MONTAUFRAY	28 novembre 2021	Ernée



Mariages

M. Steven MORAINVILLERS et Mme Elodie PICQUET	10 juillet 2021
M. Maxime DION et Mme Lorine DUTHOIT	10 août 2021
M. Laurent DELAUNAY et Mme Véronique QUINTON	11 septembre 2021



Naissances

BOURGOIN Arthur, Benoît, Joël	5 février 2021	Mayenne
LARGILLIÈRE Malone Guy Roger	4 mars 2021	Mayenne
GIRAULT Antonin, Mathis, Augustin	29 avril 2021	Mayenne
BORDEAU Capucine, Madeliene	12 août 2021	Mayenne
LOUIS BOURGEON Lyam Amaël Lenny	16 août 2021	Fougères
POUCHAIN Amélia Emilyana	14 novembre 2021	Mayenne
BELLIARD Louise Alexie	15 novembre 2021	Mayenne
POTTIER Lolita	1 ^{er} décembre 2021	Fougères

AU FIL DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

04 février 2021

- > **Cessions de chemins**: Rapport du commissaire enquêteur
- > **Vente SAFER / LAMIRE**: Cession d'un bout de chemin – accord de principe
- > **Communauté de Communes du Bocage Mayennais**: Renouvellement du groupement d'achat de papier
- > **Raccordement au tout à l'égout à Vauboire**: Devis de la SAUR
- > **Diagnostic acoustique du restaurant scolaire**: Rapport de la société ACOUSTIBEL
- > **Subvention DAAC**: Reversement à l'OCCE 53

15 février 2021

- > **Demande de subventions et d'adhésions 2021**
- > **Recensement des projets d'investissement 2021 et du mandat par établissement**: Orientation budgétaire

05 mars 2021

- > **Approbation du compte de gestion du budget lotissement**
- > **Approbation du compte administratif 2020 du budget lotissement**
- > **Affectation de résultats du budget lotissement**
- > **Approbation du compte de gestion du budget assainissement**
- > **Approbation du compte administratif 2020 du budget assainissement**
- > **Affectation de résultats du budget assainissement**
- > **Approbation du compte de gestion du budget commune**
- > **Approbation du compte administratif 2020 du budget commune**
- > **Affectation de résultats du budget commune**

- > **Rideaux à la salle du Centre de Loisirs**: Choix du devis
- > **Réfection des sanitaires à la salle du CLSH**: Choix du devis Lot 1: Sol et carrelage
- > **Réfection des sanitaires à la salle du CLSH**: Choix du devis / Lot 1: Sol et carrelage ANNULÉ ET REMPLACÉ LA DELIBERATION 2021/019 à la suite d'une erreur matérielle
- > **Réfection des sanitaires à la salle du CLSH**: Choix du devis Lot 2: Sanitaire plomberie et électricité
- > **Réfection des sanitaires à la salle du CLSH**: Choix des devis Lot 3: Plaquiste
- > **Demande de subvention départementale au titre du Plan Mayenne Relance – Volet Communal** – pour la réfection des sanitaires de la salle du Centre de Loisirs
- > **Enfouissement des réseaux rue des Anciens Combattants**: Choix de la durée d'amortissement budget communal
- > **Personnel communal**: Voyage scolaire – Paiement des heures complémentaires
- > **Déclaration d'intention d'aliéner** « 12 et 14 Place de Marché »: Exercice ou non du droit de préemption
- > **TEM 53**: Groupement de commande d'électricité pour le point de livraison salle polyvalente pour les années 2022-2023-2024
- > **TEM 53**: Transfert compétence éclairage public
- > **Programme de travaux d'assainissement**: Lancement du dossier

01 avril 2021

- > **Approbation du budget primitif 2021 lotissement**
- > **Approbation du budget primitif 2021 assainissement**
- > **Approbation du budget primitif 2021 commune**
- > **Vote des 2 taxes**

- > **Achat d'un désherbeur**: Choix du devis

- > **Achat d'un pulvérisateur**: Choix du devis

- > **Achat d'un réfrigérateur pour l'école**: Choix du devis

- > **Achat d'une meuleuse**: Choix du devis

- > **Achat d'un perforateur**: Choix du devis

- > **Convention de mise à disposition du personnel communal**: Service CCAS

- > **Convention de mise à disposition du personnel communal**: MARPA

- > **Convention de mise à disposition du personnel communal**: Service assainissement

- > **Travaux à la mairie : choix des devis Lot 1**: Maçonnerie

- > **Travaux à la mairie : choix des devis Lot 2**: Menuiserie

- > **Travaux à la mairie : choix des devis Lot 3**: Peinture

- > **Travaux à la mairie : choix des devis Lot 4**: Electricité

- > **Travaux à la mairie : choix des devis Lot 5**: Sol

- > **Travaux d'assainissement**: Lancement du programme

- > **Réseau des collectivités**: Proposition d'adhésion

- > **Comité de Mayenne ligue contre le cancer**: Demande de subvention

- > **Commune de BRECE**: Participation aux frais des écoles privées

6 mai 2021

- > **Budget commune 2021**: Décision modificative budgétaire

- > **Régie d'avance**: Suppression de la régie

- > **Travaux acoustique de la cantine**: Choix du devis

- > **Logiciel cimetière**: Devis société GESCIME

- > **Remplacement d'un ordinateur**

au secrétariat: Devis Logicia Informatique

- > **Place Constant Rousseau:** Remboursement des frais de changement d'adresse à la boulangerie
- > **Déclaration d'intention d'aliéner:** 17 rue de la Fontaine
- > **Déclaration d'intention d'aliéner:** 13 avenue Jean Sillard
- > **Travaux à la mairie:** Demande de subvention à la Poste
- > **Divers investissements communaux:** Demande de subvention à la Région au titre du Plan de Relance
- > **Travaux réhabilitation des réseaux d'eaux usées:** Demande de subvention à l'agence de l'eau
- > **Travaux réhabilitation des réseaux d'eaux usées:** Demande de subvention au département
- > **Assainissement:** Travaux à Vauboire – choix de la durée d'amortissement
- > **Création des chantiers argent de poche**
- > **Ville prudente:** Proposition d'adhésion
- > **Remplacement des congés d'été:** Validation d'un recrutement d'un agent Centre de Gestion et fermeture le samedi sur la période juillet- août
- > **Personnel communal:** Renouvellement du contrat de Mme ANDRADE Roseline

3 juin 2021

- > **Indemnité gardiennage Eglise 2021**
- > **Prix des lauréats du fleurissement 2021**
- > **Déclaration d'intention d'aliéner 11 et 13 Place Constant Rousseau**
- > **Orange:** Dépense non régularisée d'une valeur de 6.18€
- > **Reprise de concession dans le cimetière:** Choix du devis dépose et évacuation
- > **Personnel communal:** Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- > **Personnel communal:** Création d'un poste d'adjoint technique
- > **Personnel communal:** Création d'un poste d'adjoint technique Annule et remplace la délibération

2019/060

- > **Demande de subvention de l'Association Sportive Gorronnaise 1 juillet 2021**
- > **Assainissement:** Validation du RPQS
- > **Contrat liaison chaude ESAT cantine scolaire**
- > **Détermination des tarifs du service cantine pour l'année scolaire 2021-2022**
- > **Détermination des tarifs du service périscolaire pour l'année scolaire 2021-2022**
- > **Détermination des tarifs de location de la salle du Centre de Loisirs pour l'année 2022**
- > **Détermination des tarifs des concessions dans le cimetière communal pour l'année 2022**
- > **Détermination du service assainissement pour l'année 2022**
- > **Budget assainissement:** Durée amortissement de la maîtrise d'œuvre réhabilitation des réseaux d'eaux usées
- > **Déclaration d'intention d'aliéner Place du Marché**
- > **Personnel communal:** nomination de M. DECAHAGNE Jérôme au grade d'agent de maîtrise à la suite de la promotion interne
- > **Vente de la supérette:** Prix d'achat
- > **Conseil municipal jeunes:** création d'une commission
- > **Remplacement poteaux incendie:** Validation des devis

2 septembre 2021

- > **Coût d'un élève hors commune:** Refacturation du coût de scolarisation aux communes concernées
- > **Redevance Occupation du Domaine Public – RODP 2021:** Orange
- > **Offre d'achat de la supérette**
- > **Acquisition du terrain de Mme BELLOCHE – Rue du Soleil Levant**
- > **Décision modificative budgétaire compte 2041582/201803**
- > **Installation d'une esthéticienne sous les bureaux de la mairie:** Montant du loyer

7 octobre 2021

- > **Adhésion à e-collectivités et approbation des statuts du**

syndicat mixte e-Collectivités

- > **Adhésion à e-collectivités:** élection d'un représentant
- > **Passage à la DSN:** Proposition commerciale EKSAE DSN CHANNEL
- > **Accident de travail de M. HOUDOU Michel:** Remboursement des frais kilométriques de transport à Mme BIBRON Jennifer
- > **Personnel communal:** Suppression du poste d'adjoint technique
- > **Proposition d'achat de la parcelle YN 34 – 3254 m2 et YN 36 – 1579 m2 appartenant à M. CLOUARD**
- > **Budget communal 2021:** Décision modificative budgétaire achat de la superette
- > **Budget communal 2021:** Décision modificative budgétaire achat terrains nus
- > **Offre d'achat de la superette:** Détail du prix net vendeur et des frais

04 novembre 2021

- > **Bulletin municipal – personnel communal:** Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- > **Enfouissement des réseaux rue des Anciens Combattants:** Durée d'amortissement du solde de la facture
- > **Mise à jour du tableau de l'emploi et de l'effectif**
- > **Décision modificative:** Créances douteuses
- > **Constitution de provisions pour créances douteuses**
- > **Diagnostic technique des archives de la mairie:** Validation

02 décembre 2021

- > **Enfant scolarisé en ULIS à Gorrion:** demande de subvention pour un voyage scolaire
- > **Budget assainissement:** Constitution de provisions pour créances douteuses
- > **Familles Rurales:** Demande gratuité des frais annexes de la salle pour la bourse aux jouets
- > **SENUM:** Rapport annuel du délégataire sur la qualité et le service eau potable

AGENCE POSTALE



LA POSTE

L'agence postale de Châtillon sur Colmont a été inaugurée le **samedi 4 décembre**, en présence du Maire, des élus, des artisans qui ont contribué aux travaux de réfection de la mairie, de Didier Pivette, représentant la poste et des agents communaux.

Jennifer Bibron et Marie Garry, nos secrétaires de mairie étaient également présentes et seront en charge de vous accueillir à l'agence.

Vous pourrez y déposer et venir chercher vos colis, vos courriers, acheter des timbres. Si vous êtes titulaire d'un compte à la banque postale, vous pourrez également faire des retraits d'espèces.

Cette agence sera ouverte tous les jours au public selon les horaires de la Mairie que nous rappelons ci-dessous :

Lundi) 8h à 12h – 13h30 à 16h15

Mardi) 8h à 12h – 13h30 à 18h15

Mercredi) 8h45 à 12h

Jeudi) 8h à 12h30 – 13h30 à 16h15

Vendredi) 8h à 12h30

Samedi des semaines paires) 9h à 12h

Nous vous y attendons nombreux.





L'inauguration de la poste,
le samedi 4 décembre 2021



CHÂTILLON PATRIMOINE



2021 aura été une nouvelle année de disette pour nos sorties et rencontres. La crise sanitaire n'en a pas fini de toucher notre quotidien. Il faut nous adapter et apprendre à vivre avec.

Pour Châtillon Patrimoine, l'année aura été marquée par la restauration de la statue de la Vierge de Pontmain installée sur la sépulture d'Eugène Barbedette au centre du cimetière. Eugène Barbedette fût l'un des enfants témoin de l'apparition de Pontmain au soir du 17 Janvier 1871. Nommé prêtre à Châtillon en Octobre 1910, il officia sur la paroisse jusqu'à son décès en 1927.

L'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'évènement de Pontmain nous a incité à restaurer le monument. Merci à l'ARCEM, association pour la Restauration des Croix et Calvaires en Mayenne d'avoir financé de traitement acier de la statue par l'entreprise SAMEP (St Berthevin). Merci à Marc Klein, artiste chatillonnais, de l'avoir repeinte avec beaucoup de soin. (Plus de 40 heures auront été nécessaires.) Merci à vous qui avez donné un coup de main ou vous êtes associés à l'initiative.

La municipalité a entrepris cette année de réviser le plan des concessions du cimetière afin de réattribuer les emplacements non renouvelés. L'association s'est intéressée à ces sépultures anciennes, témoignages du passé et de l'art funéraire. Nous en avons réalisé des prises de vues avant que pierres tombales et croix ne soient enlevées par l'entreprise mandatée par la commune, pour en conserver le souvenir et déterminer celles qui mériteraient être conservées pour témoignage. Nous avons reçu, avec la municipalité Pierrick Barreau,

responsable de l'inventaire du patrimoine aux services du Département, pour obtenir son avis. Nous nous sommes intéressés également aux pierres tombales conservées du cimetière qui se trouvait autour de l'église, avant 1770, avant d'être transféré route de St Denis. Deux de ces pierres conservent de belles épigraphies. Elles pourront être mises en valeur à l'occasion des travaux d'accessibilité envisagés par la commune.

En septembre, Les journées du patrimoine ont permis d'accueillir les visiteurs à l'église et Fontaine Géhard. Merci à M. et Mme POUTEAU de nous autoriser à le faire exceptionnellement à cette date, chaque année depuis 2008.

2022 s'annonce, l'association va conserver son travail de mémoire pour aider à faire valoir l'histoire et le patrimoine châtillonnais.

Nous vous donnons en particulier rendez-vous le **dimanche 27 mars 2022** pour une **10^{ème} randonnée étape sur le grand chemin du Mont St Michel depuis Le Mans** (Cette année entre Landivy et St Georges de Reintembault) et pour les **Journées du patrimoine les 17 et 18 Septembre 2022**.

Merci de votre attention. Très bonne et heureuse année à tous.



AMICALES LAÏQUE CHÂTILLONNAISE

L'année dernière, l'amicale a fait appel à la gourmandise et à la générosité des parents d'élèves, de leurs familles, ainsi qu'aux habitants de Châtillon, en organisant **une vente de chocolats Monbana, de brioches "Grand-mère" et de gâteaux Bijou.**

La fête de l'école n'a pas pu être organisée à cause de la pandémie de Covid 19.

Nous avons pu financer, en **2020-2021**, l'abonnement à l'école des loisirs pour les grandes sections comme les années précédentes. Nous avons également financé l'intervention d'une artiste peintre-sculpteur qui a mené des activités de décoration murale dans l'enceinte de l'école avec chacune des classes. Un vernissage a été organisé par l'équipe enseignante afin que les parents d'élèves puissent découvrir les peintures réalisées.

À l'assemblée générale du mois Septembre dernier, le bureau a été élu :

Président

Mr LOUVEAU Thomas

Vice-Président

Mr MARTIN Frédéric

Trésorière

Mme POTTIER Cindy

Vice-Trésorière

Mme TRAHAY Adeline

Secrétaire

Mme BAILLIF Lucie

Vice-secrétaire

Mme POUTEAU Mylène

Pour cette année scolaire 2021-2022,

nous avons renouvelé le financement de l'abonnement à l'école des loisirs pour les élèves de grande section.

Nous aimerions reconduire le goûter de Noël qui avait beaucoup plu aux élèves de l'école. 🌲

Notre traditionnelle journée crêpes pourrait avoir lieu **le dernier samedi de janvier.**



Ces deux manifestations ne pourront être organisées que si le contexte sanitaire en vigueur nous le permet. Il y a également d'autres projets encore à l'étude par l'équipe enseignante auxquels nous pourrions participer. C'est pourquoi, nous avons organisé la vente de chocolats Monbana en novembre dernier.

Nous tenons à remercier la générosité et l'accueil, toujours chaleureux, des familles et des habitants rencontrés au cours de nos diverses manifestations. Nous remercions également les parents qui donnent de leur temps pour aider et favoriser le bon déroulement de chaque événement.

“L'Amicale Laïque Châtillonnaise vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très belle et heureuse année 2022.

Prenez-soin de vous et de vos proches.”

L'équipe de l'Amicale

COMITÉ D'ANIMATION CHÂTILLONNAIS

L'année 2021 aura été une année perturbée comme pour beaucoup d'associations dû malheureusement à l'épidémie de covid-19.

Nous n'avons pas pu faire notre chasse aux œufs le **samedi 3 avril 2021** comme il était prévu mais afin de ne pas priver les enfants, avec l'accord de l'équipe enseignante de l'école, une distribution de chocolats a été faite.

Afin de nous retrouver tous ensemble, nous avons décidé d'organiser le **samedi 19 février 2022**, une soirée pour partager un moment convivial, un repas dansant.



Nous renouvelons la chasse aux œufs le **samedi 16 avril 2022** selon le contexte sanitaire afin de retrouver nos petits anges avec leurs petits paniers et leurs petites frimousses.



juin 2021 est reconduit le **dimanche 19 juin 2022** afin de passer un bon moment de détente avec vos familles, amis et votre bonne humeur...

Le Comité d'Animation a hâte de vous retrouver comme les années passées afin de partager ces moments de convivialité.

Le président remercie également les bénévoles qui ont donné et donneront de leur temps pour la préparation de toutes ces manifestations afin de dynamiser notre commune.

Toutes les personnes qui souhaitent intégrer notre association dans une bonne ambiance amicale et familiale sont les bienvenues afin de nous amener de nouvelles idées pour pérenniser l'association.



“Le Comité d'Animation vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022, restons soudés et prenez bien soin de vous et de vos proches.”

Notre repas champêtre qui était prévu le dimanche 20

FAMILLES RURALES

En présence de Monsieur le Maire et de sa première adjointe, l'assemblée générale de l'association "Familles Rurales" de Châtillon-sur-Colmont s'est tenue le 14 juin 2021.

Isabelle FOUCAULT, référente de la fédération départementale de Laval a apporté son éclairage pour comprendre l'importance de l'adhésion au niveau de l'accompagnement des bénévoles, de la mise à disposition des salles de la commune, de la couverture par l'assurance des adhérents...

Composition du bureau :

Président

Pascal LECOQ

Trésorière

Patricia PENLOUP

Trésorière- adjointe

Marie-Céline LECOQ

Secrétaire

Marie-Ange FORÊT

Membre

Marie-Josèphe FOURMOND

La première bourse aux jouets organisée par "Familles Rurales" s'est tenue le dimanche 21 novembre.

21 exposants ont répondu favorablement. L'affluence a été correcte mais en deçà des objectifs. Une enquête a été réalisée auprès des visiteurs et exposants pour améliorer l'édition de l'année prochaine. Plusieurs idées sont ressorties en ce qui concerne la communication, les horaires ou la thématique de la journée (vente de jeux de société pour adultes...).

Un bon moment de convivialité qui a permis de se retrouver sur un après-midi.

Le dimanche 22 août, sortie en baie du Mont Saint Michel, 29 personnes se sont retrouvées pour parcourir le site vers Tombelaine encadrées par Jeff guide officiel pour les traversées. L'occasion de connaître la vie du site classé au patrimoine de l'UNESCO sous ses différents aspects: Historique, faune, flore, aménagements pour restaurer l'aspect insulaire du Mont. Tous les participants sont revenus satisfaits avec une connaissance nouvelle de ce lieu insolite et dépaysant, où les échanges ont été riches et conviviaux.



ASSOCIATION CARPE DIEM

Créé en Juin 2009

Une Association Loi 1901, tous loisirs créatifs, culturels, sportifs et organisation de voyages.

200 adhérents participent à diverses activités, mais néanmoins depuis mars 2020 et l'année 2021 ont été des années avec la crise sanitaire, sans pratiquement aucune activité. Nous avons conservé un lien avec nos adhérents.

Ainsi nous reprenons depuis quelque temps des activités :

- > **Randonnées pédestres organisées tous les 15 jours**
- > **Randonnées et visites culturelles organisées sur 2 ou 3 jours pour l'année 2022**
- > **Sortie vélo à organiser pour 2022**
- > **Journée du patrimoine**
- > **Sortie Palourdes**
- > **Cueillette et dégustation des Champignons au mois Novembre 2021**
- > **Soirée Théâtre**
- > **Soirée Bowling**
- > **Une journée visite jardin ou château ou autre pour 2022**
- > **Voyage programmé en Avril 2022 en Hollande, Amsterdam, les jardins de Keukenhof, la région des moulins.**

L'assemblée générale avec soirée n'a pas eu lieu en 2020 et 2021.

La convivialité, la bonne humeur, le respect sont des ingrédients indispensables au sein de l'association **CARPEDIEM** qui signifie « **Quam minimum credula postero** » est une locution latine « **Cueille le jour présent sans te soucier du lendemain** » littéralement: Profite de l'instant présent.

TROUPE THÉÂTRE CHÂTILLONNAISE

Que d'aventure!

La veille de notre 1ère représentation, le **16 mars 2020**, la TTC fermait le rideau. Le Covid 19 imposait son drame... et nous voulions vous présenter une comédie !

Puis en août 2020, la commune nous informe que notre local est déclaré insalubre. L'eau et l'électricité sont coupées, nous devons quitter les lieux.

Le conseil municipal nous alloue donc un nouveau lieu inoccupé, les anciens vestiaires attenants à la salle des fêtes. C'est ainsi que nous avons pris possession des lieux, après quelques coups de pinceaux et l'aménagement des étagères, en Juin 2021.

La TTC a donc pu reprendre son activité dès le mois de **Septembre 2021**, avec l'opportunité de travailler, autant que possible, directement sur scène.

Quelle chance et plaisir!

Si l'atelier adulte a réussi à garder son effectif de **8 comédiennes**, ce n'est pas le cas de l'atelier enfant.

6 enfants sont partis mais deux nouvelles recrues nous ont rejointes, ce qui construit **un groupe de 5 jeunes filles. Nous serons donc 13 filles pour vous présenter notre prochain spectacle... et ce sera une comédie.**

En effet, l'atelier enfant est, en ce mois de Novembre 2021, dans l'écriture de sa pièce tandis que l'atelier adulte reprend le fil de son histoire et vous présentera, comme il était prévu en 2020, la comédie d'Angélique SUTTY "**Un héritage presque parfait**".

Alors tous à vos calendriers et venez nous encourager à la salle des loisirs à Châtillon-sur-Colmont: 26 et 27 février 2022 – 5 et 6 mars 2022

"Nous remercions l'ensemble du conseil municipal pour son soutien. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2022. Théâtralement"

TENNIS DE TABLE

Amicale Châtillonnaise de tennis de table

Après une saison 2020-2021 quasiment blanche du fait de la crise sanitaire, nous avons pu reprendre la compétition depuis le premier octobre 2021 à la grande satisfaction de tous les licenciés.

Nous avons engagé cette année 4 équipes en championnat départemental des seniors le vendredi soir et une équipe en championnat départemental des jeunes le samedi après-midi. 34 licenciés évoluent dans ces 5 équipes à des échelons différents ce qui permet à chacun une pratique adaptée à son niveau.

L'initiation et l'entraînement des jeunes se déroulent le mardi à partir de 17 heures.

Ils sont encadrés par Guy, Ghislain et Daniel.

Nous avons relancé le sponsoring auprès des entreprises de Châtillon et d'ailleurs à travers des panneaux publicitaires installés dans la salle. Leur participation ainsi que la subvention municipale nous permettent d'assurer l'équilibre financier de l'association et nous les en remercions vivement. Si de nouveaux sponsors souhaitent nous rejoindre, ils sont bien évidemment les bienvenus.

Nous pouvons toujours accueillir de nouveaux licenciés pour la compétition ou le loisir.

Le prix de la licence est :

60 € pour un sénior

45 € pour un jeune

25 € en loisir sans compétition

Contacts :

Jean-Paul LESAIN, Guy HOREAU, Daniel DEROUET,
Ghislain HUARD, Stéphane BIGNON

"Bonne saison sportive 2021-2022"

UNION SPORTIVE CHÂTILLONNAISE FOOT

L'Union Sportive Châtillonnaise est le club de football de la commune de Châtillon sur Colmont.

Mise en sommeil, il y a deux ans, l'association est repartie la saison dernière.

Notre équipe est composée de 24 licenciés et 5 dirigeants. Cette saison notre équipe a été engagée en Coupe de France, Coupe du District et Championnat départemental de 4^{ème} division.

L'équipe occupe actuellement la deuxième place de son championnat avec 18 points. Nous avons pour projet cette année d'accéder à l'échelon supérieur à savoir la troisième division.

Nous allons également travailler pour reconstruire une école de foot à Châtillon et une deuxième équipe seniors. Les projets sont nombreux et le club ne fait que grandir, au grand plaisir de ses dirigeants et joueurs.

Nous tenons à remercier l'entreprise Rapido de Mayenne qui nous a offert de nouveaux maillots pour cette saison (voir photo).

Nous tenons également à remercier le crédit mutuel de Mayenne pour les ballons qu'ils nous ont offerts en débuts de saison.

Nous remercions les services techniques de la commune pour l'entretien de nos terrains.

Enfin nous remercions Monsieur le Maire et son équipe pour la subvention qu'ils nous ont allouée et pour leur soutien dans nos projets.



RALLYCROSS CIRCUIT FORGET

Le circuit Maurice Forget n'a pas failli à sa réputation, l'affluence du public en témoigne.

Une belle récompense pour l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette manifestation. De nouvelles infrastructures qui ont été appréciées.

Le président de la commission FFSA du Rallycross a déclaré: "Vous pouvez être fiers de ce que vous avez accompli vous portez haut les couleurs et les valeurs du Sport Automobile - Bravo et merci-"

Belle récompense après avoir été menacé de fermeture en 2019.

Sur l'ensemble des circuits du Championnat de France (Après l'annulation 2020 suite au Covid-19), le circuit Forget a rassemblé le plus grand nombre de spectateurs.

Notre organisation à été classée numéro un en 2019 et 2021 par l'observateur FFSA. Bien sûr, il ne faut pas oublier nos partenaires, les pouvoirs publics, les riverains qui mettent à disposition des parkings et l'équipe de bénévoles qui a fait un travail d'exception depuis 3 ans, dirigée par Didier COUSIN et moi-même.

La commune de Châtillon-sur-Colmont peut être fière d'organiser l'une des plus belles épreuves du Championnat de France de Rallycross.

"Je tiens à remercier Monsieur le maire pour sa collaboration."

Gustave Tarrière



LES CHANT'ILLONS

Comme toutes les associations, la chorale "Les Chant'illons" a été touchée par les restrictions liés au COVID. Nous nous sommes peu retrouvés pour chanter ensemble l'an passé.

À la rentrée de Septembre, Emma Mory notre chef de chœur a quitté l'école de musique du Bocage Mayennais, laissant la chorale sans chef de cœur.

Nous recherchons donc activement un ou une chef de chœur pour nous diriger, afin de reprendre en janvier.

En attendant venez nous rejoindre ou prendre des renseignements auprès de :

Marie-Ange Forêt – **02 43 00 20 86**

Sébastien Garnier – **06 16 52 69 30**

ou Alain Martin – **06 88 48 40 53**

Très bonne année à tous !



A.F.N

Amicale des anciens d'A.F.N

L'année 2021 a été marquée par les manifestations suivantes :

8 mai 2021

Dépôt des gerbes au monument aux morts

11 novembre 2021

Dépôt de gerbes au monument aux morts suivi d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas des anciens combattants servi au restaurant "chez David et Steph".



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Saison 2020-2021

Comme tous les ans, je vous fais part de notre activité sur la commune.

La saison de chasse s'est très bien déroulée, toujours une bonne ambiance lors de nos différents regroupements malgré les difficultés liées à la pandémie.

Comme beaucoup d'associations, nous n'avons pu faire notre rassemblement annuel qui était prévu le 25 avril 2021, toujours le Covid 19...

Nous espérons le reporter au **samedi 02 avril 2022**. Nous vous proposerons des plats à emporter.

Lièvres

L'augmentation en Mayenne est constante depuis plusieurs années, bonne nouvelle pour un animal qui avait presque disparu dans région nord (Ceci grâce au plan de chasse qui a été mis en place).

Pour la Société, nous pouvions prélever 6 lièvres sur la société sur 4 dimanches, le bilan: Seulement 1 a été prélevé.

Le lièvre: Voir les résultats des comptages dans l'article **AGEFAUNE**. Nous pouvons prélever 6 lièvres au niveau de notre société sur 4 dimanches.

Chevreaux

La population de chevreuils est encore en progression cette année, cet animal se porte très bien.

Malgré tout, il faudra rester vigilant sur les attributions de bracelets pour les années à venir, la population pouvant décroître assez rapidement.

Sangliers

La population se porte bien en Mayenne, il est à noter que les prélèvements ont été de l'ordre de 3 900. Plus de 50% des animaux sont prélevés en campagne. Notre société n'a prélevé aucun animal.

À noter que les indemnisations pour les dégâts dans les cultures restent élevées dans le département.

Saison 2021-2022

Nous avons repris la chasse le **19 septembre**, des battues sont prévues ainsi que des lâchers de faisans. Le nombre de sociétaires est identique aux années passées (23).

Date à retenir: **le samedi 2 avril 2022**

Le Président Guy Pivette



ASSOCIATION POUR LA GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE AGEFAUNE

Point sur l'évolution des lièvres sur la commune de Chatillon sur Colmont au niveau de notre association Agefaune

Vous trouverez ci-dessous l'évolution des IK sur la commune

Pour rappel: IK = Indices Kilométriques, c'est-à-dire nombre de lièvres au kilomètre comptés lors des 3 soirs de comptage nocturnes sur un circuit de 32 km sur la commune.

Le résultat est la moyenne par kilomètre comptabilisée sur les 3 soirs.

On peut constater que la courbe des lièvres augmente péniblement et celle des renards est encore en diminution.

À noter, ce n'est pas ce que l'on constate sur le terrain, le renard semble revenir un peu partout.



Les prélèvements lièvres pour la saison 2020-2021 ont été très faibles (2 lièvres prélevés sur les 17 possibles dans notre GIC). Les chasseurs n'ont pas pu chasser, la période des tirs possibles ayant été amputée à cause de la pandémie.

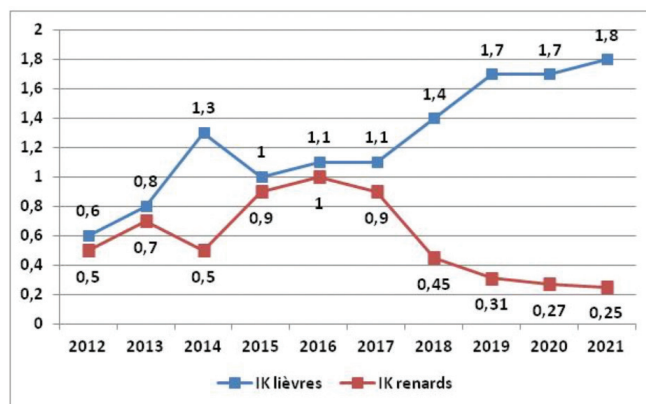
Saison 2021-2022

Nous pouvons prélever comme la saison dernière, 17 lièvres.

À noter que nous chassons le lièvre 4 dimanches dans le secteur et cela à partir de la mi-octobre.

Pourquoi seulement 4 jours ? Tant que la population n'arrive pas à un taux de présence élevé, nous devons faire attention, notre souhait est de ne pas détruire une population que nous avons réussi à faire augmenter (certes péniblement), ne réduisons pas à néant tous les efforts que nous avons consentis pendant 10 ans !

Pourquoi ne chassons nous pas dès l'ouverture de la chasse, mais seulement à partir de la mi-octobre ? Il faut savoir qu'à cette période, il y a des hases qui ont encore des levreaux à alimenter.



A.A.P.P.M.A

ASSOCIATION PÊCHE

CHÂTILLON – SAINT GEORGES

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 14 février 2021 à 10 heures à la salle Vauboire à Châtillon Sur Colmont avec Mr MANCEAU, adjoint au maire de St Georges Buttavent et **Mr CHAUVIN, Maire de Châtillon-sur-Colmont.**

Au cours de l'année 2021, de nombreux bénévoles ont participé au nettoyage des ruisseaux comme chaque année.

En 2021, l'ouverture de l'école de pêche a eu lieu. 12 enfants inscrits ont pu bénéficier d'un apprentissage global sur le fonctionnement de la pêche grâce aux membres du bureau. Ils ont pu pêcher sur divers cours d'eau (étang et rivière).

Les inscriptions pour cette année auront lieu courant février pour des cours donnés d'Avril à Octobre.
06 43 07 27 30

Pour cette année, il y aura :

> **Des truites Arc-en-Ciel et Fario pour l'ouverture en 1^{ère} catégorie Châtillon-St Georges Buttavent**

> **L'ouverture de la pêche, le samedi 12 mars 2022**, la vente de carte sera faite par internet chez David LEGREGEOIS au restaurant (Tél : **02 43 30 25 64**).

> **La prévision d'alevinage pour 2022**, Truites Arc-en-Ciel après l'ouverture en fonction de la crise sanitaire.

Nouveau bureau :

Président

Mr ROBERT Daniel

Trésorier

Mr MAHERAULT Dominique

Trésorier adjoint

BLIN Thierry

Secrétaire

Mr ENOUF Stanislas

Membres directeur

BONNEAU Robert

FERRANDIN Guy

Dates à retenir

Dimanche 6 février 2022

Matinée tripes Salle Guinefolle Saint Georges Buttavent

Dimanche 13 février 2022

Assemblée Générale à 10 h Salle Vauboire à Châtillon

Samedi 4 juin 2022

Fête de la pêche pour les enfants jusqu'à 14 ans

Dimanche 5 juin 2022

Concours de pêche pour tous

Samedi 11 juin 2022

Journée de Pêche pour les bénévoles et les adhérents A.A.P.P.M.A

Dimanche 23 octobre 2022

Matinée Potée à la Salle Guinefolle de Saint Georges Buttavent

"Meilleurs Vœux pour l'année 2022"




CLUB BON ACCUEIL

Cette année notre club compte **143 adhérents**. Nous avons programmé tout au long de l'année de nombreuses activités essayant de répondre au mieux aux souhaits de chacun en favorisant la détente, les rencontres, les sorties dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tous les jeudis après-midi, ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver dans notre local de Vauboire pour s'adonner à divers jeux tels que la belote, le scrabble ou autre, ou pratiquer la marche et la pétanque à l'extérieur.

Le redémarrage a eu lieu le jeudi 8 juillet.

Hélas le virus a modifié nos projets, certaines activités ont dû être annulées.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le résumé des diverses activités de 2021 et celles à venir pour 2022 connues à ce jour. Pour plus de précisions sur le fonctionnement de notre association, nous vous invitons à venir à notre assemblée générale qui se tiendra le **jeudi 20 janvier 2022 à la salle des loisirs**. Vous pourrez y déguster la traditionnelle galette des rois. 

André PIERRE et toute l'équipe du Club Bon Accueil

Activités	2021	2022
Assemblée générale - galette	Jeudi 21 janvier	Jeudi 20 janvier
Concours de belote	Lundi 25 janvier	Lundi 31 janvier
Bal à Chatillon	Dimanche 14 mars	Dimanche 13 mars
Assemblée générale départementale		Vendredi 18 mars (Laval)
Buffet du club	Jeudi 25 mars	Jeudi 31 mars
Belote cantonale à Brecé	Annulée	
Journée de la forme	Vendredi 17 septembre (Gorron)	
Pétanque canton de Gorron		
Marche à Chatillon avec St Den	Annulée	Jeudi 23 juin
Finale départementale de pétanque		
Pique-nique	Jeudi 24 juin	Jeudi 30 juin
Finale régionale de pétanque		
Après-midi détente à St Aubin	Annulé	Jeudi 18 août
Buffet du club	Jeudi 2 septembre	Jeudi 1 septembre
Assemblée générale cantonale	Mardi 26 octobre	
Bal à Chatillon	Annulé	Dimanche 9 octobre
Marche à St Denis avec Chatillon	Annulée	
Concours de belote	Annulé	Lundi 24 octobre
Spectacle de fin d'année à Mayenne	Annulé	
Pot au feu	Annulé	
Repas de Noël	Annulé	Samedi 18 décembre

A.D.M.R

Association Aide à domicile de La Colmont

Rue Vauboire

53100 Châtillon-sur-Colmont

Présidente de l'Association

Annick LONGUAIVE

06 08 51 75 29

Référents de la Commune

Régine BOITIERE

06 33 09 38 66

Marie Céline LECOQ

07 86 67 16 76

Horaires d'ouverture du bureau

Lundi Fermé

Mardi de 13h30-16h30

Mercredi Fermé

Jeudi de 9h30-12h30

Services proposés par cette Association

- > Ménage et Repassage
- > Aide à la personne (Seniors, situation de handicap ou incapacité temporaire)
- > Garde d'enfants
- > Soutien familial
- > Garde de jour et de nuit
- > Téléassistance
- > Petits travaux de jardinage et bricolage

Pour L'ADMR il y a des aides proposées

- > 50% Crédit d'impôts ou de réduction
- > Aide de l'APA ou de la caisse de retraite pour les personnes âgées
- > PAJE pour la garde d'enfants

Un accompagnement peut être facilité par les services de l'ADMR

Notre engagement quotidien

- > Respecter les personnes aidées
- > Être à l'écoute
- > Avoir une relation de proximité et de convivialité



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

ENTRETIEN DE LA MAISON

ENFANCE ET PARENTALITÉ

SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

L'ADMR,
toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.

02 43 03 65 61 - lacolmont@admr53.fr

www.admr53.fr

VOS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Mairie de Châtillon-sur-Colmont

État Civil

- > Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

Urbanisme

- > Réception des demandes d'urbanisme (Permis de construire, déclarations préalables...), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations
- > Demande d'information cadastrale

Recensement

pour la Journée Défense et Citoyenneté
Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter **Carte Nationale d'Identité** ou **Passeport valide**, ainsi que **Livret de famille à jour** et **Justificatif de domicile**

Inscriptions sur les listes électorales

Apporter **justificatif d'identité** et **justificatif de domicile**, ainsi que **le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription complété** (Disponible sur Internet et également en Mairie)



Dans les mairies disposant d'une station d'enregistrement pour carte nationale d'identité

Mairies les plus proches

Gorron, Mayenne, Ernée, Lassay ou tout autre commune disposant d'une station d'enregistrement

Carte Nationale d'Identité ou Passeport

Documents à fournir

- > Imprimé CERFA 12100*2 rempli <https://ants.gouv.fr/>
- > Justificatif d'identité et de nationalité
Carte d'identité ou extrait d'acte de naissance
- > Photo d'identité datant de moins de 6 mois
Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture EDF, Eau, Quittance de Loyer...)

Pour les passeports

Timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures

Disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (Selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées)



Mémo pour démarches en ligne sur Internet

Pour faciliter vos démarches, sites mis à disposition des usagers par les administrations

<https://www.service-public.fr/>

Pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice

<https://www.ameli.fr/>

Pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie

<https://ants.gouv.fr/>

Pour la création d'un compte "Particulier" vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la carte nationale d'identité

<https://www.paiement-amende.fr/>

Pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points

<https://www.lassuranceretraite.fr/>

Pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements

<https://www.impots.gouv.fr/>

Pour déclarer les revenus, payer les impôts...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

<https://www.pole-emploi.fr/>

Pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation/ Pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune

Les maisons France services de Gorrion et Ambrières sont également à votre disposition pour vous aider dans vos démarches

MAISON FRANCE SERVICES

Installées en mairies et ouvertes à tous, Vous serez accueillis par un agent chargé de vous aider dans vos démarches du quotidien auprès des organismes publics

- > Caisse d'Allocations Familiales
- > Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- > CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- > Mutualité Sociale Agricole
- > FEPEM Fédération des Particuliers Employeurs de France,
- > Pôle Emploi
- > Mission Locale
- > Direction Générale des Finances Publiques
- > ANTS Agence Nationale des Titres Numérisés (Certificats d'immatriculation, passeports),
- > ENEDIS/ SNCF ...

Maison de Services au Public de Gorrion
Mairie de Gorrion

Place de la Mairie, 53 120 GORRON

Tel. 02 43 30 10 58

Ouvert du lundi au vendredi

de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 30

msapgorron@cc-bocagemayennais.fr

Maison de Services au Public
d'Ambrières-les-Vallées

Mairie d'Ambrières-les-Vallées

Place du Château,

53300 AMBRIERES-LES-VALLEES

Tel. 02 43 08 01 79

Ouvert du lundi 14h à 17h

Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

msapambrieres@cc-bocagemayennais.fr

EPI DU BOCAGE

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous Les habitants du Bocage Mayennais (Quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...). À l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- > **Des ateliers manuels et créatifs**
pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- > **Des temps d'échanges**
autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- > **Des actions santé – bien-être**
théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- > **L'atelier "Air de Famille"**
qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- > **Des sorties pour découvrir son territoire**
Marche nordique, Cinéma, Découverte du patrimoine, Expositions, Spectacles vivants, Randonnées, Sorties familiales...
- > **La participation à la vie locale**
Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorrion, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire: Bassin de vie de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (L'association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la Mairie.

éop.paysdelaloire.fr

www.aléop.paysdelaloire.fr

Site officiel transport du Conseil régional des Pays de la Loire est réalisé par la direction de la Communication en collaboration avec les services de la Région.

Stéphanie COUPEL – Coordinatrice EPI du Bocage

5 rue du Coq - 53120 GORRION

02 43 32 54 08

06 38 46 34 90

www.epidubocage-edi.fr

Du lundi au vendredi,

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ALEOP

éop.paysdelaloire.fr

www.aléop.paysdelaloire.fr

Horaires, itinéraires, tarifs, actus...

Toutes les informations pour mes voyages en Pays de la Loire sont sur le site Aléop !

Mes réductions et tarifs TER Aléop

- > Le forfait tutti sans engagement, décliné en illimité, combiné ou pour les moins de 26 ans
- > Carte mezzo pour voyager à moitié prix 7/7 j

> Forfait multi pour voyager en car et en train pendant 2 jours jusqu'à 5 personnes...

Voir mes services Aléop sur le site

LES DÉCHÈTERIES

HORAIRES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Un doute ? N'hésitez pas !
Contactez le service propreté
de la Communauté de Communes
Tel : 02 43 08 15 69
laetitiabessiral@bocage-mayennais.fr

DÉCHETS REFUSÉS



Nouveau : tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} juillet 2021, vous pouvez déposer tous vos emballages et tous vos papiers dans les conteneurs de tri (jaunes).



Tous les petits emballages en carton



Toutes les briques alimentaires



Tous les papiers



Toutes les bouteilles et flacons en plastique



Tous les emballages en métal

NOUVEAU



Toutes les barquettes

Tous les films



Tous les pots



Tous les sacs et sachets

Tous les emballages se trient mais pas les restes alimentaires, les petits objets et les textiles.



Les astuces pour bien trier :

- 1) Déposer vos emballages en vrac ;
- 2) N'emboitez pas vos emballages, cela risque de nuire à leur recyclage ; pour gagner de la place, écrasez-les individuellement.
- 3) Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider !

QUELQUES CIVILITÉS



Rappel civique de bon voisinage

Il est interdit d'utiliser des outils bruyants, de jardinage ou de bricolage, en dehors de certains créneaux imposés par la loi :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

Samedi de 9h00 à 12h et de 15h à 19h,

Dimanche de 10h à midi.



Rappel civique

Maintenir la propreté (caniveaux, trottoirs, mauvaises herbes, déchets...) sur les espaces longeant votre habitation. Sachant que le désherbage chimique est interdit.

Nettoyer les trottoirs, chacun est responsable de son trottoir. Chaque habitant doit déneiger son trottoir également l'entretenir (désherber).



Rappel des consignes conteneur ordures ménagères

Il est impératif de n'utiliser que des sacs de 60 litres maxi et surtout de bien le fermer hermétiquement, avant de le déposer dans le conteneur.



Un geste pour la planète

Vous déposez vos piles usagées et ampoules. Elles seront orientées vers la filière de recyclage appropriée. Rapportez vos médicaments inutilisés chez le pharmacien.

La multiplication de ces gestes civiques contribue à la préservation de nos ressources et de notre environnement

DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS DE COURS D'EAU

Que dit la réglementation ?

Les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. Ainsi, le Code de l'Environnement prévoit que les berges et le lit des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains. L'entretien du lit et de la végétation des berges est donc de leur responsabilité : ils doivent à ce titre veiller à la préservation des espèces protégées et de leurs habitats, notamment lors de la réalisation de travaux. La Communauté de Communes du Bocage Mayennais a la responsabilité de la Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI). C'est à ce titre qu'elle intervient pour la mise en place de programmes coordonnés de travaux présentant un caractère d'intérêt général. Elle ne se substitue en rien aux obligations des propriétaires riverains de cours d'eau.

Les droits	Les devoirs
Le droit de propriété	L'entretien sélectif et régulier
<p>L'eau est un bien commun. Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.</p> <p>Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public.</p>	<p>Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges afin de maintenir le cours d'eau dans un bon état écologique. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Effectuer un entretien sélectif et localisé de la végétation, – Assurer l'écoulement des eaux en enlevant les embâcles et les déchets flottants, – Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre en préservant la sinuosité, – Assurer le bon maintien des berges – Conserver une biodiversité importante à l'intérieur et autour du cours d'eau.
Le droit d'usage de l'eau	Le respect de l'eau
<p>Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour son usage domestique mais toujours dans le respect de la réglementation en vigueur : Il y a ainsi obligation de maintien d'un débit minimum réservé pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent. En période de sécheresse, le prélèvement peut être restreint par arrêté préfectoral.</p>	<p>Utiliser l'eau ne doit pas aller à l'encontre du bon équilibre du cours d'eau : le riverain ne doit pas altérer la qualité de l'eau au droit de sa propriété. Il est interdit de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles quelconque substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé publique, sur les écosystèmes aquatiques ou sur la qualité de la ressource en eau pour l'alimentation humaine et animale.</p>
Le droit de pêche	Le droit de passage
<p>Le propriétaire riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau (Limite de propriété) sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation.</p> <p>Le propriétaire peut signer un bail de pêche avec une association de pêche (AAPPMA) ou avec la Fédération départementale de pêche par lequel il délègue le droit de pêche</p>	<p>Le propriétaire riverain doit accorder un droit de passage (Un point d'accès suffit, sans aménagement particulier) aux agents assermentés et aux membres de l'association de pêche. La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.</p>
	Les travaux d'aménagement
	<p>Tout projet (hors entretien régulier) susceptible d'avoir un impact direct ou indirect (drainage, busage, curage, réfection de berge, digue, merlon...) sur le milieu aquatique (cours d'eau, zone humide, plan d'eau...) est soumis à procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques.</p>

COMMERCES ET SERVICES

Activités	2021
Aide à la personne - aux familles	ADMR – 02 43 03 65 61
Aide aux Anglais	SOS ANGLO ROGER Valérie 09 71 42 90 51 – 06 67 53 64 47
Aménagements extérieurs	BROCHARD PAYSAGISTE – 02 43 04 18 87
Aménagements extérieurs	COTE EXTERIEUR 02 43 00 29 84 – 06 08 58 02 08
Boulangerie-Pâtisserie	AUX DELICES CHATILLONNAIS (MARTIN) 09 80 77 98 69
Centre de Secours des Trois Collines	02 43 00 23 59
Charpentier Couvreur	GAUTIER Didier – 02 43 00 21 87
Charpentier Couvreur	HUCHET Franck – 02 43 03 26 77
Charpentier Couvreur	GUILBAUD Alexandre AG 2C – 06 43 67 94 69
Coopérative agricole	C.U.M.A. DE LA COLMONT 02 43 00 24 56 – 06 88 05 14 55
Composition florale	TIREHOTE La Tige Locale – 06 06 43 27 60
Coiffeuse à domicile	MAINE Svetlana – 06 28 20 84 37
CUMA CSPTM	C.U.M.A. Pommes de Terre – 02 43 00 14 26
Électricien	OLLIVIER Vincent – 06 60 84 12 21
Esthéticienne	Valérie Mitchell – 06 49 61 03 13
Formation - Circuits rallye cross	Circuits FORGET – 02 43 11 11 00
Garage Auto Station Service Débit Tabac	CAHOREAU Dominique – 02 43 00 20 22
Infirmières	PIVERT Nathalie – 02 43 03 76 42
Locations gîtes	LEFAUCHEUX Suzanne – 02 43 03 34 41
Maçonnerie Rénovation	LEBLANC Philippe – 02 43 08 81 51
MARPA Claire Demeure	Foyer Logement – 02 43 00 14 92
Menuiserie Véranda	AMV – PETITPAS David – 02 43 04 88 62
Menuiserie PVC et Alu	HAIRY Bruno 02 43 04 46 88 – 06 73 37 85 62
Menuiserie, Aménagement intérieur	SAVARY Raphaël – 02 43 00 27 76
Peintre Décoratrice	FERTILLET Alexandra – 06 35 12 42 26
Pêche	Etang de Launay – 06 81 69 88 22
RAPIDO	02 43 00 21 19
Restaurateur, Traiteur, Bar	CHEZ DAVID ET STEPH – 02 43 30 25 64
Salon de Coiffure	LES CISEAUX DE LUCIE – 02 43 00 22 07
Travaux agricoles Travaux Publics	HARNOIS Jean-Michel – 02 43 00 21 55